

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 octobre 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24 et 25 septembre 2012

2012 R. 45 - Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de l'Etablissement public local « Maison des pratiques artistiques amateurs - Auditorium Saint-Germain ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris, en date du 11 septembre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Etablissement public local « Maison des pratiques artistiques amateurs - Auditorium Saint-Germain » (Conseil d'administration) :

M. Bruno JULLIARD en remplacement de M. Christophe GIRARD, désigné le 21 avril 2008, démissionnaire.